Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Les trois enveloppes



C'est l'histoire d'un chef d'entreprise qui vient de se faire limoger par son conseil d'administration. Il lui est reproché de ne pas avoir tenu ses objectifs et surtout d'avoir creusé de manière importante l'endettement de la société. La veille de quitter la société il rencontre son successeur et lui confie trois enveloppes. Il lui précise que la première sera à ouvrir juste avant l'assemblée générale de sa première année de mandat. La deuxième au terme de sa deuxième année et la troisième au terme de sa troisième année.

Un an après l'arrivée du nouveau patron, les comptes de la société ne se sont malheureusement pas améliorés. La veille de l'assemblée générale devant clôturer l'exercice, le nouveau directeur ouvre la première enveloppe. A l'intérieur un mot avec cette mention : « t'as qu'à dire que c'est l'héritage da la précédente direction ». Il présente cette excuse devant les actionnaires et il est reconduit. La deuxième année les comptes de la société sont toujours dans le rouge et l'endettement s'est encore creusé. Le DG ouvre la deuxième enveloppe. Il y trouve le mot suivant : « t'as qu'à dire que la conjoncture s'est

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

détériorée ». Il présente de nouveau cette excuse et l'assemblée des actionnaires l'accepte de nouveau. Au terme de la troisième année la situation de l'entreprise ne s'est toujours pas améliorée. La vielle de l'assemblée le chef d'entreprise ouvre la troisième enveloppe et il y trouve cette phrase : « Prépares trois enveloppes ! »

Il n'y a pas de vrais responsables à la situation financière du pays

Cette blagounette c'est un peu celle de la France aujourd'hui. Il n'y a pas de vrais responsables à la situation financière du pays. C'est l'héritage des précédents quinquennats et c'est la faute à la crise économique, au Covid, à la guerre en Ukraine… etc.. Et ensuite on repasse la patate chaude aux suivants, sans vraiment penser à changer les choses. Après moi le déluge en quelque sorte. Cette question pose en définitive celle de la responsabilité des décisions et des choix effectués par nos élus devant la nation. Est-ce acceptable qu'ils ne soient que comptable et pas tenu responsable de leurs choix ? La seule sanction des urnes suffit-elle ?

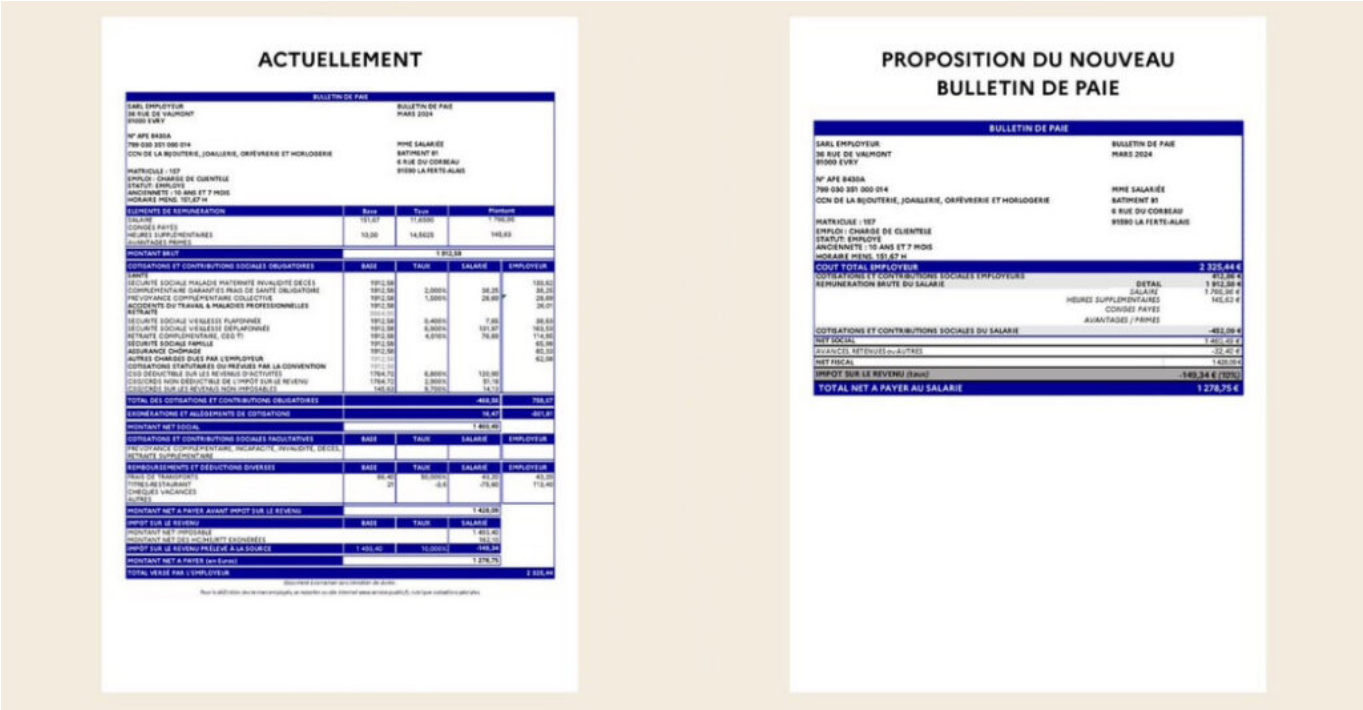
Prière de ne pas rire SVP

Imaginons un instant qu'un chef d'entreprise se trouve avec la société qu'il dirige dans une situation financière comparable à celle de notre beau pays. Soit, il est révoqué dans l'heure par son conseil d'administration, soit c'est la case tribunal de commerce. Avec une interdiction de gestion pour quelques années. Mais en ce qui concerne les patrons de la start-up nation rien. Nada. Même pire, le ministre de l'économie et des finances démissionnaire va donner des cours d'économie dans une université Suisse. Prière de ne pas rire SVP.

Bulletin de salaire : vers une simplification ou une dissimulation ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



La lourdeur administrative est dans notre pays un véritable fléau auquel nous sommes tous un jour confronté. Malheureusement, la numérisation de la paperasse et des procédures n'a pas aidé sur ce point. Nombre de gouvernements qui se sont attelés à vouloir simplifier pour « libérer les énergies » ont échoué. Bercy repart à la charge avec un projet de loi sur la simplification. Il contient une cinquantaine de mesures dont la simplification des bulletins de salaire. Enfin ?

En fait on ne simplifie pas les bulletins de salaire on simplifie leur présentation. Nuance importante. En l'espèce il ne s'agit pas de simplifier les choses mais de masquer qu'elles sont compliquées. Le projet porté par Bruno Lemaire vise à supprimer un certain nombre de lignes de ce bulletin qui au fil des décennies a pris un sacré embonpoint. Ainsi, on passerait de 50 à 15 lignes. Waooh un vrai choc de simplification. Il s'agit « d'améliorer la lisibilité » dixit le ministre. Dans les lignes supprimées, sont concernés les détails des calculs des cotisations sociales. Pour nombre de représentations salariales le risque de ne plus savoir avec précision combien on cotise pour sa protection sociale ou sa retraite est assez clair, et en particulier sur les évolutions futures. Circulez il y a rien à voir !

Tout est affaire de communication, d'éléments de langage

Cet histoire pourrait rester anecdotique et sans grand importance si elle n'était pas révélatrice d'un mode de gouvernance qui, aujourd'hui, privilégie la réaction sur l'action. « Affichons que c'est simple et l'on pensera que c'est simple ». Tout est affaire de communication, d'éléments de langage, comme on dit

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

aujourd'hui. Mais on ne simplifiera rien pour autant. Ici la simplification rime avec la perte de transparence. Mais le salarié pourra toujours demander à son employeur le détail du calcul de ses cotisations vous répondra-t-on. Imaginez les entreprises qui devront faire du sur-mesure pour chaque employé : « je vous met les retraites ou pas ? ». Offrir cette possibilité c'est au fond reconnaître que c'est complexe et surtout qu'on peut rien faire, à part vous en écarter car vous n'êtes pas en capacité de comprendre. Pauvres manants.

Dans d'autres temps, le sociologue Pierre Bourdieu expliquait que notre organisation sociale reposait sur un rapport de force entre dominants dominés. On ne peut que constater que cette vision de la société qui pourrait apparaître comme simpliste et dépassée dans un monde globalisé n'est peut-être pas aussi crétine que cela. Dormez braves gens on s'occupe de tout…

(Vidéo) Avec Bruno Le Maire, les entrepreneurs de CroissancePlus veulent aller jusqu'au bout de leurs rêves en Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



L'association CroissancePlus qui est constitué d'un réseau de plus de 500 entrepreneurs représentant plus de 110 000 emplois cumulés organise du jeudi 4 au samedi 6 avril à Avignon, le spring campus. Cet évènement, sur le thème cette année « j'irai au bout de mes rêves », prend la forme d'un séminaire adapté aux besoins et pratiques des entrepreneurs propose de nombreux débats, ateliers business et networking. L'occasion pour la structure dirigée par Audrey Louail de rappeler sa mission de partage et d'influence et pour les adhérents de débattre autour de leur quotidien avec des intervenants de qualité. Avec en point d'orgue l'intervention de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.

C'est au centre des congrès du Palais des Papes à Avignon que l'association CroissancePlus organise la 15e édition de son spring campus qui réunit de nombreux entrepreneurs du territoire et de partout ailleurs. L'évènement, débuté jeudi 4 avril se poursuivra jusqu'à demain, samedi 6 avril. Une édition 2024

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

qui peut compter sur la présence de nombreux intervenants issus du milieu de l'entreprenariat qui viennent partager leurs expériences et leurs 'conseils' pour mieux appréhender cette activité au quotidien.

Parmi ces nombreux intervenants, l'animateur et historien Franck Ferrand, la philosophe Gabrielle Halpern, l'apnéiste Guillaume Néry, le médecin anesthésiste-réanimateur, ancien médecin chef du RAID, Matthieu Langlois, la neuropsychologue, directrice de recherches au CNRS et responsable scientifique de l'association Les yeux dans la tête, Sylvie Chokron, le général Dominique Trinquand, expert en relations internationales, Alain Bécoulet, directeur général adjoint science du projet ITER… Et, en 'guest-star' Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique dont l'intervention est visible ci-dessous.

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, lors de son intervention au centre des congrès d'Avignon.Un discours précédé par l'intervention d'Audrey Louail, présidente de CroissancePlus.©CroissancePlus

CroissancePlus un ADN de partage et de développement

La thématique de CroissancePlus sur ce spring campus peut se résumer en une phrase en forme de mantra « J'irai au bout de mes rêves ». Une maxime qu'Audrey Louail, la présidente de l'association rattache directement au métier d'entrepreneur « le rêve est un puissant moteur, c'est la première étape du chemin entrepreneuriale. Nous en tant que structure qui réunit ces faiseurs de rêves, notre but est de les aider à prendre des risques et aller au-delà des obstacles ».

Une mission que cette chef d'entreprise bretonne prend à cœur et dont le succès ne peut résider que dans le partage et la réunion « nous sommes tous des entreprises en croissance et nous avons tous choisis de partager le fruit de la croissance avec nos adhérents car nous sommes convaincus que la réussite entrepreneuriale ne peut être que collective et c'est pour ça que l'association de nos collaborateurs au capital de nos entreprises est juste primordiale » déclare-t-elle.

500 adhérents, tous entrepreneurs comptent déjà parmi les fidèles de CroissancePlus, 100 000 emplois cumulés, 11 milliards de chiffre d'affaires cumulés et plus de 50 rencontres par an, l'association se veut déjà particulièrement active et rassembleuse. Son objectif s'articule autour de deux missions : partager et influencer « notre premier travail est de faire connaitre auprès des services publics les besoins et les enjeux de nos entreprises qui évoluent constamment en fonction des changements économiques et notre deuxième tâche consiste à effectuer de la communication interne afin de grandir ensemble et trouver des solutions à chaque problématique entrepreneuriale peu importe la taille de l'entreprise » ajoute Audrey Louail.

Inspirer le business model, le leitmotiv du spring campus 2024

Chaque année CroissancePlus organise de nombreux évènements pour ses adhérents, pour les aider et les accompagner dans leur dynamique de transformation. C'est le but poursuivi pour ce spring campus 2024 à Avignon qui se découpe en trois jours. Au programme ateliers autour des thématiques d'avenir comme « comment déployer facilement des solutions IA dans mon business » ou « Le CSRD (contrat de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

redynamisation de sites de défense) comment s'y préparer.



La 15e édition du spring campus de CroissancePlus se déroule au centre des congrès du Palais des papes d'Avignon.©CroissancePlus

Des réponses aux problématiques business et des enjeux de demain qui touche toutes les entreprises en particulier les PME et les ETI. De nombreux professionnels qualifiés interviennent également durant ces trois jours pour apporter des éclairages et des précisions sur certains sujets et interrogations qui se posent pour l'avenir de cette activité entrepreneuriale.

Une intervention est particulièrement attendue, c'est évidemment celle de Bruno Le Maire (voir vidéo ci-dessus), ministre de l'économie qui sera présent sur ce Spring Campus ce vendredi après-midi « nous allons évoquer avec lui trois inquiétudes et enjeux pour l'avenir : la fiscalité sur l'emploi, le deuxième c'est le fléchage de la commande publique et des grands groupes vers les ETI/PME, c'est essentiel pour nous et ça ne coute pas d'argent à l'Etat et enfin c'est le sujet des transmissions et des reprises

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

d'entreprises qu'il faut anticiper dès maintenant » souligne Audrey Louail.



Thierry Suquet, *préfet de Vaucluse,* Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances *et* Audrey Louail, présidente de CroissancePlus. © Préfecture de Vaucluse-Facebook

Pour donner de nouvelles idées de stratégies et de business model à ses adhérents, CroissancePlus peut compter sur l'appui de son partenaire historique, la BNP Paribas « on est la première banque des entreprises en France et avec ce type d'évènement, on est au cœur de notre clientèle avec la présence accrue de PME et d'ETI, on apporte une vraie valeur avec ce partenariat en participant et en accompagnant les entrepreneurs vers la réussite de leurs projets. BNP Paribas c'est 2400 banquiers dédiés aux entreprises sur le plan national, c'est le dispositif le plus puissant pour accompagner les entreprises, peu importe d'où elles viennent » annonce fièrement Clotilde Quilichini, directrice clientèle entreprise chez la BNP Paribas.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

> « On doit simplifier ces mesures pour donner envie aux jeunes d'entreprendre sans complexité administrative. »
>
> *Audrey Louail, présidente de CroissancePlus*

Les mesures de simplification l'enjeu de demain pour les PME ?
C'est une des actualités du moment pour les TPE/PME et c'est donc tout naturellement que la question des mesures de simplification se retrouve au cœur des missions de CroissancePlus sur ce spring campus 2024 « on a besoin de mesures de simplifications et j'ai dans l'espoir que le gouvernement nous entende sur ce sujet car c'est un enjeu essentiel pour l'avenir entrepreneuriale si on veut apporter une croissance sur cette activité » souligne la présidente de CroissancePlus.

« La simplification de la fiche de paye évoqué dans le nouveau projet de loi avait été déjà simplifié lors de la précédente loi donc on attend plus de changements sur d'autres volets et l'objectif c'est de discuter entre nous pour préciser nos attentes. En revanche la mesure qui vise à tester chaque loi sur les PME est une bonne action que nous avions soumise il y a déjà plusieurs années. On doit simplifier ces mesures pour donner envie aux jeunes d'entreprendre sans complexité administrative » ajoute-t-elle.

Stop aux cols roulés !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



Baissez le chauffage, éteignez les lumières, faites du vélo, portez des cols roulés… Même si ces injonctions semblent partir d'une bonne intention, la façon dont on s'adresse à nous est, aujourd'hui, devenue juste insupportable. Une infantilisation qui tourne au tragi-comique. Mais quelle mouche a piqué ceux qui nous gouvernent ?

Je suis certainement pas le seul à être profondément irrité par cette façon dont on nous intime continuellement de faire ceci ou cela, comme si nous n'étions pas suffisamment intelligent pour comprendre de nous-même que si on réduit la température de son chauffage on consommera moins. L'État qui se veut protecteur nous place dans la position d'imbéciles décervelés. C'est d'autant plus insupportable que ces injonctions ne sont évidemment destinées qu'aux simples manants que nous sommes. Quant à leurs applications par ceux qui les profèrent je vous laisse voir…

En d'autres temps, les marxistes appelaient cela le mépris de classe

Le pire n'étant jamais certain, il a été atteint par le ministre de l'économie et des finances qui, devant les caméras, il y a quelques semaines, s'est affublé d'un pull à col roulé, histoire de nous montrer la voie et d'apporter la solution face à l'envolée des prix de l'énergie. En « même temps », à la question qui lui était posée face aux marges insolentes dégagées par les compagnies pétrolières, il a répondu qu'il ne savait pas définir les supers profits. Étonnant pour un ministre, de surcroît de l'économie, alors que nous, simples ignorants nous saurons bien l'aider dans cette tâche difficile.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Tel le démiurge de nos consciences ce ministre, comme d'autres d'ailleurs, s'est érigé en modèle sûr de son influence sur le bon peuple ignorant tout du bon sens et de la sagesse. Cette attitude en dit long sur la manière dont ceux que nous avons élu pour nous représenter, temporairement rappelons-le, nous considèrent. En d'autres temps, les marxistes appelaient cela le mépris de classe.

Aujourd'hui, il semblerait bien que le rôle premier des gouvernants est de communiquer. L'important est de montrer qu'on est présent et qu'on agit. Mais en fait on réagit plus qu'on agit. En pareilles circonstances, la phrase du regretté Coluche n'en finit pas d'être d'actualité : « Dites-moi ce dont vous avez besoin, je vous expliquerai comment vous en passer ».

Sommes-nous devenus des êtres stupides et incultes ?

En 1974, après le premier choc pétrolier le gouvernement, qui incitait aux économies d'énergie lançait ce slogan : « en France on a pas de pétrole mais on a des idées ». A cette époque pourtant difficile (le prix du pétrole a été multiplié par 4) on pariait sur l'intelligence des français. Sommes-nous, depuis, devenus des êtres stupides et incultes ?

Les gouvernants n'ont pas malheureusement l'exclusivité de ces injonctions sociales. Avec la crise du Covid, certains d'entre nous se sont érigés en gardien de règles sanitaires inspirées de la Corée du Nord, délaissant totalement le moindre petit signe de politesse, de respect ou de bienveillance. L'absence de tempérance et de raison gardée induit par un discours volontairement anxiogène – « nous sommes en guerre »- a permis à certains d'entre nous de laisser parler leurs penchants autoritaires et d'oublier quelques règles fondamentales du savoir-vivre ensemble.

Ce qui se cache derrière ces injonctions c'est la culpabilisation. Celle d'être un pollueur si on roule en diesel (alors qu'on a tout fait pour vous inciter à en acheter), d'être un mauvais citoyen si on ne coupe sa box la nuit ou si on ne se vaccine pas. Je dis stop. Mettons à profit ce début d'année et les bonnes résolutions qui y sont associées pour nous interroger sur tout cela et ne pas être de simples spectateurs consentants.

A ces injonctions permanentes je préfère et de loin les injonctions paradoxales, dont celle issue de mai 68 qui disait : « soyons réalistes demandons l'impossible ».

Bonne année à tous.

Le fonds de solidarité sera supprimé le 30

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

septembre



Terminée la politique du ‘quoi qu’il en coûte’ appuyée par Bercy depuis le début de la crise. Reprise économique oblige, le ministre de l’Économie Bruno Le Maire a détaillé l’évolution des dispositifs de soutien.

« Notre message est clair : nous mettons fin au ‘quoi qu’il en coûte’ et passons à un soutien ciblé et sur-mesure. Le fonds de solidarité sera supprimé dès le 30 septembre 2021, sauf en Outre-mer. C’est le dispositif ‘coûts fixes’ qui prendra le relai dès le 1er octobre pour soutenir les entreprises des secteurs du sport, de la culture, de la restauration, du tourisme et de l’événementiel », détaille Bruno Le Maire.

Prise en charge des coûts fixes

Le fonds de solidarité, qui a coûté environ 35 milliards d’euros à l’État depuis le début de la crise, sera en effet remplacé par une aide pour la prise en charge des coûts fixes. Cette aide, déjà proposée aux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

entreprises qui réalisaient plus d'un million d'euros de chiffre d'affaires par an, sera ainsi ouverte à toutes les entreprises des secteurs les plus touchés par la crise. Ces entreprises sont regroupées sous la nomenclature S1 et S1 bis.

L'aide sera calculée en réalisant la différence entre le montant des charges fixes et le revenu de l'entreprise. L'État prendra en charge 90% de cette différence pour les entreprises de moins de 50 salariés, et 70% de ce montant pour celles qui comptent plus de 50 salariés. Seule condition : l'entreprise doit réaliser au moins 15% de son chiffre d'affaires. Le gouvernement veut ainsi éviter les 'effets d'aubaine' d'entreprises qui seraient tentées de fermer pour percevoir l'aide.

De plus, seules les sociétés en très grande difficulté, qui auront perdu la moitié ou plus de leur chiffre d'affaires, pourront en bénéficier. Par ailleurs, le 'sur-mesure' va engendrer un traitement des dossiers plus long, soit une indemnisation sous « quelques semaines », contre « quelques jours » pour le fonds de solidarité.

L'économie en « bonne santé »

Les mesures de soutien mises en place depuis mars 2020 et le premier confinement de la France, se sont élevées à 240 milliards d'euros. L'argent donné «aux entreprises ou aux salariés pour protéger le pouvoir d'achat, c'est 80 milliards d'euros», a détaillé le ministre de l'Economie sur France Inter. «A cela s'ajoutent des prêts, mais c'est des prêts, ça n'a rien à voir, économiquement, avec des subventions, de l'ordre de 160 milliards d'euros, les prêts garantis par l'État, plus d'autres formes de prêt», a-t-il ajouté.

Le ministre a mis en avant la bonne santé de l'économie française, qui « tourne à 99% de ses capacités » et la reprise de la consommation pour justifier la fin des aides massives aux entreprises. Selon lui, l'embellie économique « va continuer », car « la consommation est bien orientée ». « Sur la semaine du 16 au 22 août, nous avons +12% en moyenne de consommation par carte bleue », selon le ministre qui a ajouté que l'amélioration concernait aussi des secteurs soumis au pass sanitaire comme les restaurants, qui font plus de 8% sur la même période.

Rendez-vous le 30 novembre

Accompagné de la ministre du Travail Elisabeth Borne, du ministre délégué en charge des PME Alain Griset et du secrétaire d'État chargé du Tourisme Jean-Baptiste Lemoyne, Bruno Le Maire a donné rendez-vous aux partenaires sociaux le 30 novembre prochain pour réévaluer le dispositif d'aides. En attendant, le gouvernement va plancher sur des plans d'actions spécifiques pour trois secteurs particulièrement sinistrés par la crise sanitaire: les agences de voyages, l'événementiel, et la montagne, qui «ont besoin de visibilité», a ainsi souligné Bruno Le Maire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Bruno Le Maire : pas d'aides publiques pour les établissements qui ne respectent pas le pass sanitaire



La sanction sera violente pour ceux qui refusent de contrôler le pass sanitaire. Le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, a déclaré le jeudi 19 août aux restaurateurs qui « ne veulent pas jouer le jeu du pass sanitaire », qu »ils n'auront droit à aucune aide de l'Etat. »

Face au mouvement de « désobéissance civile » de certains gérants de bars, restaurants, discothèques et cinémas, qui refusent de contrôler les passes sanitaires de leurs clients ou installent des terrasses « libres », le gouvernement hausse le ton. En déplacement à Bayonne, Bruno Le Maire tenait à diffuser un message « clair »: les entreprises récalcitrantes se verront couper toutes les aides.

« C'est le contribuable qui finance le fonds de solidarité, alors je ne vois pas comment expliquer au contribuable qu'il va financer des gens qui trichent. » Néanmoins, Bruno Le Maire reconnaît que pour certains secteurs, « l'application du passeport vaccinal peut poser des difficultés », tels que le monde

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

culturel ou les cinémas, « où les chiffres restent inférieurs à ceux attendus ». Mais pas aucun privilège pour les fraudeurs : « Tous les abus, nous les repérons et nous les sanctionnons », a-t-il menacé.

La Région Paca financera des appareils

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) va s'engager aux côtés de tous les professionnels des secteurs touchés par ces restrictions, à commencer par les restaurants, cafés, lieux de culture, espaces de loisirs… Pour palier cette difficulté et éviter les fermetures, la Région offrira dès la rentrée un cofinancement pour toute acquisition d'appareils de vérification du passe sanitaire à l'entrée des établissements.

« L'aide de la Région est la bienvenue, se félicite Bernard Marty, président de l'UMIH de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous voulons avant tout pouvoir garder nos établissements ouverts, et toute initiative qui pourra nous y aider est bonne à prendre. Certains de ces appareils sont également capables d'organiser la désinfection des mains, des objets, et la purification de l'air – on va s'organiser et tout faire pour rester ouverts ! »

L.M.

Vers une annulation des charges pour les entreprises ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



Lors d'une conférence de presse et d'une interview accordée mercredi 8 avril, à Anne-Sophie Lapix pour France 2, Bruno Lemaire, ministre de l'Economie a fait plusieurs annonces notamment en plaçant le plafond du Fonds de solidarité de 1 500 à 2 000€ à, dorénavant, 5 000€ pour aider les entreprises à payer leur loyer. Il demande également aux banques de cesser de faire payer des intérêts aux prêts souscrits par les entreprises et reportés de 6 mois. Enfin, il précise une possible annulation des charges sociales 'ou' fiscales des entreprises qui seraient contraintes à la faillite en cas de paiement de celles-ci en ces temps de pandémie du Covid-19.

«Il y a dans ce fonds de solidarité deux étages, précise Bruno Lemaire ministre de l'Economie, le 1er se monte à 1 500€ avec 700 000 entreprises qui l'ont demandé et un deuxième étage accessible au cas par cas pour les entreprises qui sont le plus en difficulté, aujourd'hui limité à 2 000€, que nous pourrions augmenter à 5 000€, justement pour pouvoir intégrer le montant dans des loyers dont je sais qu'ils posent des difficultés à beaucoup d'entreprises qui sont dans une situation où, vraiment, il n'y a plus de chiffre d'affaires, plus de clients et plus d'activité.»

Les banques

«Les banques doivent soutenir et soutiennent les entreprises puisque nous avons mis en place des prêts garantis par l'Etat, près de 31 milliards d'euros de prêts ont ainsi été demandés, et surtout elles doivent

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

effectivement, sur ces frais bancaires, faire les efforts nécessaires, en particulier pour ceux qui sont le plus touchés, c'est-à-dire, les petits commerçants, les indépendants, les restaurateurs. Les établissements bancaires ont accepté, par exemple, de reporter des échéances de prêts pour 6 mois sans frais. Certains établissements font encore payer des intérêts, certaines banques ne le font pas. Je pense qu'on pourrait peut-être prendre exemples sur celles qui ne font pas payer ces intérêts, et que, la plus grande majorité des banques essaie de faire un effort sur ces intérêts quand il y a un report de prêt de 6 mois.»

Vers une annulation des charges des entreprises ?

«Nous avons décidé de reporter les charges sociales et fiscales de mars et d'avril aux entreprises qui le demandent. Ce report est automatique et toutes les entreprises qui le demandent l'obtiennent. A la fin du confinement, quand l'activité économique redémarrera, nous regarderons les secteurs économiques. Ceux qui démarreront le plus rapidement pourront rembourser leurs charges mais j'ai parfaitement conscience qu'un hôtel, qu'un café, qu'un restaurant et qu'un fleuriste qui ne pourra pas rembourser et qui craint la disparition de son entreprise, alors nous annulerons le report de ces charges sociales ou fiscales de façon à ce que cette entreprise puisse continuer son activité. Le critère ? Est-ce que la faillite menace l'entreprise ? Si l'activité redémarre trop longuement, il faudra envisager des annulations et pas simplement des reports. »

Sources France 2, interview d'Anne-Sophie Lapix.